

**LEERSNYDER (DE)** (*Alphonse-Henri*),  
Chef de poste (Lille, 27.10.1877 — Forest, 19.7.  
1943).

C'est le 16 février 1900, que De Leersnyder entra au service de l'État indépendant du Congo en qualité de commis de 2<sup>e</sup> classe. Il s'embarqua sur l'*Anversville* pour rentrer en février 1903. Il accomplit encore 4 autres termes : août 1903 à avril 1907, octobre 1907 à mai 1911, janvier 1912 à mars 1914, septembre 1917 à février 1919.

Pourvu d'une solide instruction moyenne, de beaucoup de sens pratique, d'un jugement net, d'une éducation soignée, caractère viril et réfléchi, grand travailleur il devait monter rapidement dans l'échelle administrative : promu à la 1<sup>re</sup> classe en 1903, commis-chef en 1904, il est nommé agent d'administration de 3<sup>e</sup> classe en 1907 ; promu à la 2<sup>e</sup> classe en 1910, il est transféré au service territorial comme administrateur de 1<sup>re</sup> classe en 1913 et devient administrateur principal le 1<sup>er</sup> janvier 1918.

Désigné à son arrivée au Congo pour le district de l'Aruwimi, il débute au poste de Mogandja, dont il devient le chef en février 1901 pour passer ensuite comme chef de poste à Bopamba.

A son second terme, il est désigné pour la zone de Makua à Niangara, qu'il quitte en novembre pour devenir chef de poste de Gombari dans l'Uele.

C'est à l'Équateur qu'il débutera à son 3<sup>e</sup> terme. Chef de poste de Kutu d'abord, il assume ensuite le commandement intérimaire du secteur de N'Giri, avant d'administrer les postes de Musa et Bonkula. En novembre 1909, il est transféré au district du Stanley-Pool, où il est commissionné comme chef de poste de Madimba d'abord, avant de prendre le commandement du secteur de la Haute-Sele qu'il réorganise du point de vue économique et politique.

A son 4<sup>e</sup> séjour, nous retrouvons De Leersnyder au district du Moyen-Congo où il est attaché jusqu'à la fin de son terme au service des transports du port de Léopoldville.

Août 1914, c'est la déclaration de guerre. De Leersnyder en congé n'écoulant que ses sentiments patriotiques s'engage au Corps des Volontaires congolais. Fait prisonnier à Namur, il est envoyé en captivité en Allemagne, interné par la suite en Suisse, rapatrié en France en juillet 1917, il se remet immédiatement à la disposition du ministère des Colonies. Pour la 5<sup>e</sup> fois, le 24 septembre 1917 il reprend le chemin du Congo.

Attaché de nouveau au district du Stanley-Pool, il administrera successivement les territoires de Madimba et de Kinshasa.

Mais son long séjour d'Afrique, sa captivité en Allemagne ont fortement ébranlé sa forte constitution. En février 1919, il doit rentrer en congé anticipé pour, le 20 novembre suivant, être admis à la pension et reconnu ultérieurement invalide de guerre.

De Leersnyder ne considère cependant pas son rôle terminé du point de vue colonial ; dès sa rentrée en congé, avec un dévouement absolu, il s'attache à la défense des intérêts professionnels de ses camarades d'Afrique.

Avec Achten et quelques autres, il a fondé l'Association des Fonctionnaires et Agents coloniaux — AFAC — qui groupera rapidement tout le personnel civil et militaire.

En mai 1919, il assume la présidence du groupement. C'est lui qui, dans un mémorandum du 24 mai 1919 portant sa signature, se fera l'interprète de tous les coloniaux pour soumettre au ministre des Colonies le premier cahier de revendications du personnel d'Afrique. En mai 1920, après un an d'inlassable activité, le siège de l'Afac étant transféré à Boma, De Leersnyder quitte la présidence.

C'est aux coloniaux pensionnés, qu'il va alors apporter son concours.

Avec quelques camarades, en juin 1920, il fonde l'Association des Anciens Coloniaux, qui groupera les pensionnés statutaires du régime 1910, qui, avec la collaboration de l'Association des pensionnés civiques, avec qui elle fusionnera en 1922, va poursuivre l'action pour le réajustement des pensions coloniales. En 1924, c'est à lui comme président, que le ministre des Colonies fera remise du drapeau consacrant la reconnaissance officielle du groupement.

Sa débordante activité, son esprit clairvoyant, ses qualités d'organisateur lui permirent de conduire les destinées de l'Association jusqu'en 1931, époque à laquelle, trop absorbé par ses fonctions au ministère des Finances, où il est entré à son retour d'Afrique, il quitte la présidence effective.

Aussi, en témoignage de reconnaissance et de gratitude, au cours d'une manifestation de sympathie, il est nommé président honoraire et c'est à ce titre que jusqu'en 1943, il continuera de seconder l'action de ses successeurs.

Ses bons et loyaux services, son dévouement à la cause coloniale à laquelle il était profondément attaché furent consacrés à diverses reprises par les Pouvoirs publics par l'octroi des distinctions ci-après :

Commandeur de l'Ordre de Léopold II, officier de l'Ordre royal du Lion et de l'Ordre de la Couronne, chevalier de l'Ordre de Léopold, Croix civique de 1<sup>re</sup> classe, Étoile de service or, Médailles : commémorative du Congo, de la Victoire, de la guerre 1914-1918, du Volontaire de guerre, du Centenaire, civique pour acte de courage et de dévouement.

20 janvier 1953.  
M. Lacomblez.